

# La **FRAUDE**



## DE QUOI S'AGIT-IL ?

La fraude est un acte malhonnête effectué dans l'intention de tromper ou contrevenant à la loi ou aux règlements.

Imaginez... Un client se présente dans l'agence bancaire dans laquelle vous avez été détaché(e) par Manpower. Il vous fait part de ses doutes quant à une éventuelle fraude sur son compte bancaire.

### Restez vigilant(e)

Vérifiez avec lui les différents mouvements de son compte. Rappelez-lui les conseils suivants: ne pas communiquer ses codes de carte bleue à autrui, ne pas donner d'informations sur son compte bancaire à qui que ce soit, n'effectuer des achats en ligne que sur des sites sécurisés, faire opposition dès que sa carte est perdue ou volée, ne jamais remettre de "chèques en blanc" et éviter le piège du phishing.

### Que risquez-vous ?

Selon les cas, la fraude pourra être constitutive d'escroquerie, de faux, etc. et faire encourir à son auteur les sanctions correspondantes (5 à 10 ans d'emprisonnement et jusqu'à 1000000€ d'amende pour l'escroquerie; jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 45000€ d'amende pour le faux et usage de faux).

### IMPORTANT :

#### Rappel des bonnes pratiques :

Afin de respecter la sécurité de l'agence dans laquelle vous êtes détaché(é) vous devez impérativement respecter certaines règles de confidentialité et de sécurité.

Il est par exemple important de ne pas envoyer des mails personnels sur la boîte de messagerie personnelle et inversement.

## NOS CONSEILS

### Comment éviter la fraude? Rappelez à vos clients qu'ils doivent :

- Être vigilants sur les chèques rayés et/ou raturés.
- Ne pas tomber dans le piège du phishing (hameçonnage en anglais) largement répandu. Il consiste pour le fraudeur à adresser un email au client d'une banque en se faisant passer pour un organisme public ou une banque. Un lien figurant dans l'email dirige vers un faux site invitant le client à renseigner ses données bancaires.
- Vérifier régulièrement les débits de leurs cartes bancaires pour faire opposition au plus tôt.
- Garder confidentielles leurs informations bancaires, faire opposition à leurs cartes bleues dès que celle-ci est perdue ou volée, ne jamais remettre de chèque en blanc.
- Acheter en ligne uniquement sur des sites sécurisés repérables grâce à l'architecture https://, qui définit la sécurité du paiement.



Rendez-vous sur votre espace  
[manpower.fr/banque-assurance](https://manpower.fr/banque-assurance)

CHAQUE JOUR //  
FAISONS GRANDIR LA CONFIANCE